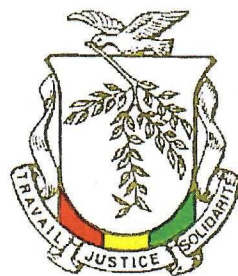


AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE
GUINEE A ROME

ITALIE-GRECE-CROATIE

ALBANIE-SLOVENIE-MONTENEGRO
MACEDOINE DU NORD-SERBIE

BOSNIE-HERZEGOVINE



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

Rome, le 20/01/2022

Représentation Permanente auprès de
la FAO, du FIDA
et du PAM

COMMUNIQUÉ

L'Ambassade de la République de Guinée à Rome, Représentation Permanente auprès des Institutions des Nations Unies basées à Rome, porte à la connaissance des ressortissants guinéens qu'en application de la décision du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile relative à la suspension provisoire de la délivrance des passeports biométriques, les opérations d'enrôlement sont suspendues à l'Ambassade à compter du **1^{er} février 2022**.

Par conséquent, seuls les usagers disposant d'un rendez-vous allant jusqu'au 31 janvier 2022 pourront se faire enrôler à l'Ambassade en suivant la procédure habituelle.

Les personnes ayant pris rendez-vous au-delà de cette date sont invitées à garder leurs justificatifs, dans l'attente d'être reprogrammées par ordre d'enregistrement, lorsque les opérations d'enrôlement reprendront.

L'Ambassade sait compter sur la bonne collaboration de tous et de toutes.

L'Ambassade de la République de Guinée à Rome.

